



**COMMUNIQUÉ DE LA
MUNICIPALITÉ
N° 6/2010-2011**

du 8 janvier au 11 février 2011

Renens, le 11 février 2011

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

1. Sous la loupe

Prix Wakker 2011

Le 18 janvier 2011, la Syndique Mme Marianne Huguenin, Présidente du Groupe de pilotage du SDOL, Mme Maystre, Municipale responsable Urbanisme-Constructions-Infrastructures et M. Hofstetter, Urbaniste, ont participé à la conférence de presse de Patrimoine suisse annonçant l'attribution du prix Wakker 2011 aux neuf communes de l'Ouest lausannois, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice, Villars-St-Croix et Lausanne (pour sa part située à l'ouest). Cette distinction leur est remise pour leur action commune de mise en valeur de leur territoire, d'organisation de leur développement et de création d'une identité cohérente.

Le montant du prix (Fr. 20'000.--) est surtout symbolique, la valeur de la distinction résidant avant tout dans la reconnaissance publique de prestations exemplaires. En décernant le quarantième Prix Wakker aux communes de l'Ouest lausannois, Patrimoine suisse encourage les autorités à poursuivre leurs efforts entamés il y a dix ans, lorsque le canton de Vaud et les neuf communes concernées ont convenu un moratoire sur les constructions afin de réfléchir sur l'avenir de la région qui compte aujourd'hui 75'000 habitants et quelque 50'000 emplois et se sont donné comme outil le SDOL.

L'annonce de ce prix a suscité une très vaste couverture médiatique (journaux, radio et télévision) y compris en Suisse alémanique et au Tessin. Il sera remis officiellement le 18 juin 2011 lors d'une manifestation officielle qui sera publique. La population et le Conseil communal seront informés en temps voulu des événements qui auront lieu à cette occasion.

**Prix Wakker 2011
Ouest lausannois**

PATRIMOINE SUISSE



Fonds communal du développement durable: bilan 2010 et modifications pour 2011

Pour rappel, le fonds communal pour le développement durable est alimenté depuis bientôt deux ans par une taxe de 0,1 centime par kilowattheure prélevée sur les factures de consommation d'électricité. Il est destiné à financer des actions en faveur du développement durable. Des directives et des conditions d'octroi, ainsi qu'un règlement d'application ont été adoptés par la Municipalité en septembre 2009.

Les prélèvements effectués en 2009 ont permis de subventionner les actions suivantes durant l'année 2010 :

- 16 achats de vélos électriques
- 1 bilan énergétique de bâtiment
- Achat de matériel utile à la conception du kit cycliste, dont 32 ont déjà été vendus
- 1 achat de véhicule à gaz
- Pose de porte-vélos pour les bâtiments scolaires.

Le solde du fonds au 31.12.10 est de Fr. 44'664.--. Vu l'important solde pour 2010, la commission a proposé des modifications des conditions de subventionnement pour 2011, qui ont été acceptées par la Municipalité le 14 janvier 2011. Les principales modifications apportées sont les suivantes :

- *Capteurs solaires thermiques* : 5 installations par année bénéficient d'un subventionnement à hauteur de 40% des coûts pour un montant maximal de Fr. 1'600.-- par installation.
- *Eolienne domestique* : 1 subvention par année pour un montant maximal de Fr. 2'000.--
- *Vélos électriques* : le nombre de vélos bénéficiant d'une subvention passe de 20 à 40. Les personnes morales ont droit à une subvention par tranche de dix personnes employées jusqu'à un maximum de 5 subventions par entité.
- *Batteries pour vélos électriques* : la subvention est augmentée à Fr. 100.-- contre Fr. 50.-- en 2010.
- *Kit cycliste* : Son prix de vente sera maintenu à Fr. 10.--. Les personnes morales ont droit à un kit cycliste par tranche de dix personnes jusqu'à un maximum de 5 kits par entité.
- *Véhicule à gaz* : le nom de cette subvention est modifié afin d'inclure également les véhicules électriques et ceux à propulsion à air comprimé. Le nombre de subvention est doublé à 10 subventions annuelles.
- *Silo à compost thermique* : Cette subvention est supprimée.
- *Conseils simples d'économie d'énergie à domicile* : Devant la difficulté de la mise en œuvre de ce projet, la commission a décidé de le supprimer provisoirement.
- *Mesures incitatives permettant le développement de la mobilité douce* : le montant annuel maximum de la subvention est diminué à Fr. 10'000.--. Les projets seront pilotés exclusivement par l'Administration communale. Cette subvention sera accordée uniquement pour un projet en bonne voie de réalisation. La commission propose de subventionner un montant de Fr. 5'000.-- sur les comptes 2010 et Fr. 5'000.-- sur les comptes 2011 pour la création cadres à vélos dans les écoles, ce qui permet de répondre à l'interpellation de Mme Ravaioli, Conseillère communale. Enfin il est proposé de subventionner à hauteur de Fr. 5'000.-- la promotion du Chemin des Sens.
- *Actions/publications/manifestations pour le développement durable* : Le montant est augmenté à Fr. 10'000.--. Le terme « au bénéfice de tous » est supprimé.

La commission a également proposé de nouvelles subventions pour 2011, acceptées par la Municipalité :

- *Prix du développement durable* : D'un montant de Fr. 1'000.--, il récompense un projet déjà réalisé et ayant un rapport avec le développement durable. Le lauréat sera proposé à la Municipalité par la Commission. Le prix ne sera pas obligatoirement décerné.
- *Plan de mobilité d'entreprises* : Cette mesure est applicable uniquement à une personne morale et de façon unique. Subvention de 30% du coût du plan mobilité et jusqu'à un montant maximum de Fr. 3'000.--. Le subventionnement global des plans de mobilité est de Fr. 9'000.-- par année.
- *Cours de formation continue pour concierges ou responsables techniques de bâtiment* : Les cours doivent être organisés par des associations ou des institutions reconnues dans le domaine des économies d'énergie. Un seul cours par personne. Le montant maximum est de Fr. 250.-- par personne et de Fr. 2'500.-- au global par année.
- *Accessoires pour vélo* : Une subvention de Fr. 100.-- pour une remorque et une autre de Fr. 30.-- pour un casque répondant aux normes EN1078, à condition que la valeur de l'article acheté soit supérieur à la subvention. Le montant global annuel de subvention est de Fr. 1'000.--.

Les subventions suivantes restent inchangées pour 2011 :

- Panneaux photovoltaïques
- Chauffage à bois
- Eoliennes domestiques
- Scooters électriques
- Abonnement voiture Mobility
- Bilan énergétique pour les bâtiments.

Afin de faire mieux connaître les subventions liées à ce fonds, la Municipalité a décidé de publier un dépliant informatif qui sera inséré dans le Carrefour Info Renens au printemps 2011 et dans le prochain courrier aux propriétaires, en lien avec l'impôt foncier 2011.

Pour mémoire, le règlement et la listes des actions sont toujours disponibles sur www.renens.ch dans la Rubrique *Développement durable*.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- suite à une analyse tomographique approfondie (visualisation de l'état sanitaire des arbres par ondes sonores) par une entreprise spécialisée des 39 tilleuls de l'avenue du Temple, il s'est avéré que seulement six tilleuls devaient être abattus et la Municipalité a décidé d'en replanter huit de bonne dimension en automne 2011;
- dans le cadre de **l'étude d'un nouveau collecteur intercommunal de Broye**, d'accepter de poursuivre l'étude relative au projet de réalisation d'un nouvel exutoire au lac par le biais d'un appel d'offres qui comprend notamment la définition d'un planning et d'une clé de répartition entre les communes de Romanel, Jouxten-Mézery, Prilly, Lausanne et Renens. Ce projet fait suite aux insuffisances hydrauliques liées aux ruisseaux de Broye et des Baumettes mises en exergue par les documents du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE);

- de maintenir le montant de la **subvention au Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles** de la région lausannoise pour 2011 à Fr. 20'000.--;
- d'autoriser la création d'une servitude de passage public à pied sur les parcelles en parallèle de la rue Neuve. Cette nouvelle ruelle, par rapport à laquelle il n'a pas encore été donné de nom, permettra le passage depuis la bibliothèque Globlivres jusqu'au futur square;
- de maintenir le soutien à l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman par une donation de Fr. 8'400.--, permettant d'obtenir **4 abonnements généraux CGN** 1ère classe au porteur et de mettre ceux-ci à disposition de la population aux mêmes conditions que les années précédentes, soit à un prix de location de Fr. 15.-- par jour et par abonnement. Au cours de l'année 2010, 337 personnes ont ainsi profité de naviguer sur le lac Léman;
- d'installer un **système Eco-Fontaine** sur les trois fontaines du Cimetière, ainsi que sur celle de la Gare. Il s'agit d'un procédé qui consiste à utiliser la pression excédentaire du réseau d'eau potable pour entraîner une pompe qui recycle une partie de l'eau du bassin, ce qui peut amener à une réduction de la consommation de 80 à 95% d'eau selon l'excédent de pression et le type de fontaine. Dans ce cas, une économie de plus de 12'000 m³ d'eau par an pour les quatre fontaines. Cette invention d'un ingénieur d'Ollon, récompensée par le 1er prix Jade Nature 09, fera l'objet d'un article dans le journal communal Carrefour Info Renens. A noter qu'en ce qui concerne la fontaine de la Gare, il sera installé un système (bouton pression) permettant de consommer de l'eau potable.

La Municipalité a pris acte :

- de la participation les 15 et 16 janvier 2011 de **dix jeunes ainsi que du délégué jeunesse à une manifestation sportive** à Villars-sur-Ollon au profit de la lutte contre le cancer. Après un appel via Facebook, le délégué jeunesse a trouvé dix jeunes âgés entre 16 ans et 24 ans intéressés à participer à la surveillance des concurrents à ski. En contrepartie de leur implication bénévole de la nuit du samedi au dimanche, ils ont reçu un ski-pass pour le week-end;
- des informations concernant les critères et la procédure suivie pour **l'attribution des appartements adaptés de la Savonnerie**. Les douze appartements seront occupés dès le 1er avril 2011 par quatre couples et huit personnes seules, neuf appartements seront occupés par des habitants de Renens (deux autres personnes viennent de Crissier et un couple de Lausanne). Il n'y a que quatre personnes au bénéfice des prestations complémentaires qui remplissaient les autres critères, alors que la Commune s'était prononcée pour un financement de six appartements. Ce nombre reste cependant acquis et sera pris en compte lors des futurs changements de locataires;
- de la réalisation d'une **intervention publique théâtrale "Je vote à Renens"** et de ses représentations les 19 et 26 février ainsi que les 5 et 12 mars sur la place du Marché et aux abords de la gare de Renens. Une action informative complémentaire se tiendra en outre le 5 mars après les animations de rue à la bibliothèque Globlivres entre 11h et 12h. Cette initiative a été développée par la Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE) dans le but de favoriser une réflexion sur la citoyenneté dans le cadre des prochaines élections. La déléguée à l'intégration a également pris des contacts pour mettre à disposition cette intervention théâtrale auprès des cercles et associations étrangers de la ville parmi lesquels se sont déjà annoncés le Komkar (association kurde), Os Minhotos (association portugaise) et le Garcia Lorca (association espagnole);

- du besoin de **documenter l'état du réseau d'assainissement** et de définir les besoins futurs à l'horizon de construction du tram sur son périmètre et la route de Cossonay, en coordination avec les Communes de Crissier et Prilly et de demander une offre à un bureau d'ingénieurs. En effet il est primordial que chaque service identifie clairement l'état de ses installations existantes et définisse ses besoins futurs afin que les travaux de renouvellement, voire d'extension, puissent être coordonnés par les mandataires du projet tram. De plus, un appel d'offres pour une campagne de documentation sur les infrastructures routières, avec accent particulier sur la recherche de HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) dans les enrobés bitumineux sera lancé. Il est probable que certains tronçons soient composés d'enrobés présentant des teneurs en HAP trop élevées ne pouvant pas être aisément recyclés. Leur traitement peut représenter un montant de plusieurs millions de francs, qui doit être ciblé avant les travaux. Seuls des prélèvements par carottage suivis d'une analyse en laboratoire permettront de cerner les tronçons contaminés. Les sondages permettront aussi de vérifier l'épaisseur de structure et les éventuels besoins de réfection totale qui seront imputés au tram;
- d'octroyer à l'Association des **familles du Quart-Monde** la subvention annuelle pour l'exercice 2011;
- de **distribuer gratuitement des conteneurs de 4.5 litres pour les déchets verts** aux propriétaires ou locataires des immeubles qui commandent un grand conteneur à roulettes pour déchets organiques, ceci dans le but d'améliorer le tri des déchets (actuellement 30% des déchets ménagers sont des déchets organiques). La promotion de cette mesure se fera par le biais d'un article dans le Carrefour Info Renens ainsi qu'une information aux médias;
- de prendre acte de la **démarche consultative auprès des jeunes pour la construction d'un terrain ludique** au nord des voies CFF. Pour mémoire le Service Culture-Jeunesse-Sport et le Centre technique communal ont mené une démarche conjointe pour l'implantation d'un premier terrain multisports sur le territoire renanais en 2007 en repérant différents sites possibles. Le projet a permis la mise à disposition en 2008 du terrain multisports du Censuy, qui connaît une fréquentation importante tout au long de l'année. Par la suite, un groupe de jeunes des hauts de Renens a déposé une pétition en date du 23 avril 2010 avec notamment la demande de disposer d'un terrain multisports dans la partie nord de Renens. D'autre part un groupe d'adolescents a approché le délégué jeunesse en automne 2010 en demandant s'il était possible de construire une rampe de skate à Renens. C'est donc pour répondre à ces diverses sollicitations et pour proposer un projet participatif avec les jeunes, qu'une démarche de consultation (dont la teneur doit encore être définie) sera proposée dans le courant des mois de février et mars 2011, d'une part pour définir le type de structure (terrain multisports ou rampe de skate) que les jeunes souhaiteraient, et d'autre part pour en déterminer le lieu (parcelle contiguë à la halle de tennis des Baumettes comme premier choix ou la place de jeu du parc des Paudex comme deuxième choix);
- de prendre acte du **bilan de la Saison de spectacles 2010**. Six spectacles s'adressant à un large public ont été programmés, avec en "tête d'affiche" Michel Boujenah qui a ouvert la saison le 26 février. L'importante campagne de communication mise en place a permis d'augmenter la fréquentation de 2'156 personnes en 2009 à plus de 2'600 en 2010. La formule d'abonnement a également séduit plus largement avec 139 abonnements vendus, contre 97 en 2009, 11 en 2008 et 5 en 2007. Une recherche de fonds a été effectuée et a permis de trouver deux partenaires privés: TVT Services SA et Orange Communication SA;

- et a répondu favorablement au projet de **nouvelle liaison par bus Cheseaux-Crissier-Renens** qui pourrait entrer en service en décembre 2011 déjà, sous réserve. Cette ligne a été imaginée par Bureau du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) en vue du développement de la région de Cheseaux, pour soulager la ligne du LEB proche de la saturation. Le tracé définitif de la nouvelle ligne n'est pas encore connu, mais elle devrait se terminer à la place de la Gare Nord. Sous réserve des incidences financières causées par les investissements et charges encore non-chiffrés, la Municipalité accueille favorablement ce projet qui valorise la gare et les travaux qui y seront effectués;
- de prendre acte du rapport concernant les activités de la déléguée à l'intégration relatant les actions qui se sont déroulées en 2010 et les perspectives pour 2011. Ce sujet sera développé dans un prochain communiqué;
- de prendre acte de la programmation de la **conférence "Deux Papous en France, l'exploration inversée"** organisée par *Exploration du Monde* à la Salle de spectacles jeudi 17 mars à 20h. Ce film sera présenté à Renens en avant-première de la tournée romande.

3. Calendrier des manifestations culturelles 2011

Le service Culture-Jeunesse-Sport souhaite planifier et publier globalement la saison des événements culturels et d'animation, dans le but de permettre des synergies, notamment avec des manifestations externes qui pourraient compléter l'animation au centre-ville.

Place du Marché

Samedi 30 avril	Inauguration de la Place du Marché et début des animations
Samedis 30 avril au 15 octobre	Animations musicales (25 samedis)
Samedi 18 juin	Prix Wakker
Vendredi 17 et samedi 18 juin	26ème édition du Festival de théâtre en herbe (lieu à confirmer en fonction du projet "Prix Wakker", possibilité d'organiser le FTH sur le parc Frehner)
Vendredi 1 ^{er} et samedi 2 juillet	Concerts d'été
Vendredi 19 et samedi 20 août	Cinéma plein air "la Piazzetta"
Samedi 17 et dimanche 18 décembre	Noël à Renens

Site du Censuy

1 ^{er} août	Fête nationale
----------------------	----------------

Centre-ville / Verdeaux

24 septembre	Course pédestre
--------------	-----------------

Salle de spectacles

Vendredi 25 février	Roland Magdane
Vendredi 8 avril	Thierry Meury
Jeu di 12 mai	Mayra Andrade
Vendredi 7 octobre	Gustave Parking
Lundi 14 novembre	Cérémonie des Mérites
Vendredi 18 novembre	Mariachi Quetzal
Vendredi 2 décembre	Octavio de la Roza

Espace TILT
Mardi 15 février

Apéritif culturel

A noter encore que la Fête de l'Abbaye se tiendra du 25 au 27 juin 2011.

LA MUNICIPALITÉ